



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23637>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-23637**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Institut national de la propriété industrielle

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Affaires économiques

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Accord-cadre relatif à la tierce maintenance applicative et évolution de l'application de gestion des encaissements

**Description** : Tierce maintenance applicative et évolutive de l'application Encaissement

**Identifiant de la procédure** : d1f21fe8-8572-4fb6-99f4-be244ef28af6

**Identifiant interne** : INPI-1732

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification. Il sera reconduit tacitement par période d'une année. Sa durée totale ne pourra pas excéder quatre (4) années. L'INPI pourra prendre chaque année et au plus tard dans un délai de 120 jours avant la fin de la période annuelle, la décision de ne pas reconduire le marché, sans que le titulaire ne puisse la refuser. Le présent marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre composite correspondant pour partie à un accord-cadre à bons de commande traité à prix unitaires et pour partie à un marché ordinaire traité à prix forfaitaire. La partie ordinaire comprend des prestations fermes qui sont les prestations d'initialisation et de maintenance corrective. L'accord cadre comprend un montant annuel maximum de 600 000 € HT. Il ne comprend pas de montant minimum. Le présent marché comporte des prix forfaitaires et des prix unitaires. Les prestations ci-après seront traitées à prix forfaitaire : - initialisation du marché ; - maintenance corrective de l'application « encaissements » et du module extranet ; - réversibilité. Les autres prestations seront exécutées à la demande du pouvoir adjudicateur au moyen de bons de commande et rémunérées par

application des prix unitaires du bordereau des prix. Pendant la phase de consultation, les candidats peuvent faire parvenir leurs questions et les demandes de renseignements complémentaires sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) : <https://www.marchespublics.gouv.fr>. Les réponses aux demandes de renseignements complémentaires reçues en temps utile (au plus tard 8 jours avant la date de réception des offres) sont transmises aux opérateurs économiques au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres. L'INPI se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les modifications sont communiquées aux seuls opérateurs économiques dûment identifiés lors du retrait des documents de la consultation. cf. RC pour plus de détails.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50324100 Services de maintenance de systèmes

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50324200 Services de maintenance préventive

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 72267000 Services de maintenance et de réparation de logiciels

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les soumissionnaires sont informés que l'INPI se réserve le droit d'examiner les offres avant les candidatures. Les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables, sont éliminées. Toutefois, l'acheteur peut autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières dans un délai approprié, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses et que cette régularisation n'ait pas pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres. L'acheteur peut demander aux soumissionnaires de préciser la teneur de leur offre. Cette demande ne peut aboutir ni à une négociation ni à une modification substantielle de l'offre. Le marché sera attribué à une seule entreprise ou à un seul groupement.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

appel d'offres ouvert - Le présent marché est conclu au terme d'une procédure d'appel d'offres ouvert passée en application des articles L. 21242, R. 21241, R. 21242 et R. 21612 à R. 21615 du code de la commande publique.

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Corruption : Les autres motifs d'exclusion figurent dans le DCE

## Section 4 - Groupe de lots

4.1 Groupe de lots : GLO-0001

**Lots inclus :** LOT-0001, LOT-0001

**Titre :** Accord-cadre relatif à la tierce maintenance applicative et évolution de l'application de gestion des encaissements

**Description :** Tierce maintenance applicative et évolutive de l'application Encaissement

**Identifiant interne :** INPI-1732

#### 4.1.3 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** prix, noté sur 40 points Le montant de l'offre sera évalué à partir des prix forfaitaires et unitaires de l'acte d'engagement et du bordereau des prix.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** valeur technique, noté sur 60 points La valeur technique de l'offre sera jugée à partir des éléments suivants : - la compréhension du besoin, notée sur 10 points ; - la maîtrise des technologies mises en œuvre dans l'application, notée sur 10 points ; - la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la prestation de TMA, notée sur 10 points ; - la compétence des intervenants dans les domaines techniques concernés, notée sur 10 points ; - la connaissance de la solution PEP de l'éditeur INETUM, notée sur 5 points ; - la compétence des intervenants en comptabilité publique, notée sur 10 points ; - le dimensionnement et l'adéquation de l'équipe mise à disposition, notée sur 5 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Accord-cadre relatif à la tierce maintenance applicative et évolution de l'application de gestion des encaissements

**Description :** Tierce maintenance applicative et évolutive de l'application Encaissement

**Identifiant interne :** INPI-1732

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50324100 Services de maintenance de systèmes

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50324200 Services de maintenance préventive

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 72267000 Services de maintenance et de réparation de logiciels

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Situation juridique

**Description :** Tout soumissionnaire ne fournissant pas les documents décrits à l'article 5 du règlement de la consultation et/ou ne satisfaisant pas aux exigences définies dans cet article pourra être écarté. Toutefois, si une pièce dont la production est réclamée est absente ou incomplète, le représentant légal du pouvoir adjudicateur pourra demander à ce soumissionnaire de produire ou de compléter cette pièce dans les six jours à compter de la date de la demande présentée par l'INPI.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacités économique et financière

**Description :** Le soumissionnaire auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra justifier d'un chiffre d'affaires suffisant dans le domaine considéré et révélant un niveau d'activité lui permettant d'assurer sans difficultés les prestations demandées au titre du marché.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacités technique et professionnelle références requises

**Description :** Il sera demandé au soumissionnaire auquel il est envisagé d'attribuer le marché d'avoir des moyens techniques en adéquation avec l'objet et l'étendue du marché, et des références : - récentes datant au maximum des trois dernières années, - ayant pour objet des prestations similaires à celles prévues dans le cadre de la présente opération - portant sur des volumes comparables à ceux prévus par le présent projet. En l'absence de référence, le soumissionnaire doit démontrer sa capacité professionnelle à effectuer cette prestation.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère 1 : prix, noté sur 40 points Le montant de l'offre sera évalué à partir des prix forfaitaires et unitaires de l'acte d'engagement et du bordereau des prix.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère 2 : valeur technique, noté sur 60 points La valeur technique de l'offre sera jugée à partir des éléments suivants : - la compréhension du besoin, notée sur 10 points ; - la maîtrise des technologies mises en œuvre dans l'application, notée sur 10 points ; - la méthodologie mise en œuvre dans le cadre

de la prestation de TMA, notée sur 10 points ; - la compétence des intervenants dans les domaines techniques concernés, notée sur 10 points ; - la connaissance de la solution PEP de l'éditeur INETUM, notée sur 5 points ; - la compétence des intervenants en comptabilité publique, notée sur 10 points ; - le dimensionnement et l'adéquation de l'équipe mise à disposition, notée sur 5 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 28/03/2024 à 11:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 DAY

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 28/03/2024 à 12:30

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.5511 à 12 du Code de Justice Administrative) ; référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.55113 à 23 du même code) ; recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'état du 4 avril 2014 no358994 "Tarn et Garonne";, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif national de règlement amiable des litiges

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy Pontoise

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Institut national de la propriété industrielle

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Institut national de la propriété industrielle

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Cergy Pontoise

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Institut national de la propriété industrielle

**Organisation qui traite les offres :** Institut national de la propriété industrielle

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Cergy Pontoise

**Numéro d'enregistrement :** Tribunal administratif de Cergy Pontoise

**Adresse postale :** 24 boulevard de l'Hautil BP 30322

**Ville :** Cergy-Pontoise

**Code postal :** 95027

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.tacergyponoise@juradm.fr

**Téléphone :** 0130173400

**Télécopieur :** 0130173459

**Adresse internet :** <https://cergyponoise.tribunaladministratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Institut national de la propriété industrielle

**Numéro d'enregistrement :** 18008001200248

**Département** : Pôle marchés publics

**Adresse postale** : Institut national de la propriété industrielle CS50001

**Ville** : Courbevoie cedex

**Code postal** : 92677

**Subdivision pays (NUTS)** : Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : achats@inpi.fr

**Téléphone** : 0156658437

**Adresse internet** : <https://www.inpi.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Comité consultatif national de règlement amiable des litiges

**Numéro d'enregistrement** : Comité consultatif national de règlement amiable des litiges

**Département** : ne peut être saisi que par le titulaire du marché et le pouvoir adjudicateur

**Adresse postale** : Bâtiment Condorcet, télédocus 333, 6 rue Louise Weiss

**Ville** : Paris cedex 1

**Code postal** : 75703

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : ccra.daj@finances.gouv.fr

**Téléphone** : 0144972506

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 4ad38b7a-4430-4bb2-b4d5-794735d598fa - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 26/02/2024 à 12:21

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 26/02/2024